


FICHE DE POSTE 	N° DU POSTE : 140144A14298	DATE CREATION : 21/12/2018	QUOTITE : 100%
	INTITULE DE POSTE : Travailleur.euse social.e mission résorption des squats et bidonvilles INTITULE DE FONCTION : Travailleur.euse social.e GF 9		
	FILIERE : Sociale GRADE : Assistant territorial socio-éducatif		CATG. : A
Métropole (1) Service commun (2) (barrer)			
AFFECTATION : service gestion du logement social et de l'hébergement – unité inclusion sociale DIRECTION : Foncier Habitat DIRECTION GENERALE ADJOINTE : Cohérence territoriale			
DATE MISE A JOUR : janvier 2021		REDACTEUR.TRICE : Aurélie DUFFEY	
<p>1. <u>LE SERVICE D'AFFECTATION</u></p> <p>MISSION PRINCIPALE DU SERVICE : Au sein de la Direction Foncier Habitat, le Service Gestion du Logement social et de l'hébergement a en charge la définition, la conception et l'animation des politiques d'accueil, d'attribution et d'occupation du parc social et du plan d'actions du Logement d'abord. Il est en lien avec les ménages de l'agglomération dont les ménages les plus en difficulté.</p> <p>COMPOSITION DU SERVICE : 25 agents, 2 unités (Unité inclusion sociale, Unité Traitement de la demande)</p> <p>NOM / FONCTION DU OU DE LA SUPERIEUR-E HIERARCHIQUE DIRECT-E : J.GRAND, Responsable de l'unité Inclusion sociale</p> <p>1- <u>FINALITES DU POSTE</u></p> <p>1 : Mise en œuvre du dispositif d'insertion par l'emploi et le logement de la Maitrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) Résorption des campements illicites.</p> <p><i>Le dispositif d'insertion permet à des ménages issus des campements et squats de bénéficier d'un hébergement et d'un accompagnement global dans la perspective d'une insertion durable dans le droit commun dans un délai de 2 à 3 ans.</i></p> <p>2 : Participation à la mobilisation des partenaires susceptibles d'apporter une contribution aux objectifs de réduction du sans-abrisme.</p> <p>2. <u>ACTIVITES ET TACHES, INTITULE ET DESCRIPTION</u></p> <p>Activité 1 : Mise en œuvre du dispositif d'insertion par l'emploi et le logement par la préparation et l'animation du contrat d'accompagnement global du ménage et la réalisation de l'accompagnement social (90%)</p> <p>Le travailleur social contribue à l'entrée des ménages sur le dispositif d'insertion (participation à commission accompagnement Logement d'Abord, entretien d'admission...).</p> <p>Il constitue avec la travailleuse sociale Logement-Hébergement du dispositif d'insertion un binôme d'accompagnement de la famille.</p> <p>Il réalise l'accompagnement social global des ménages en</p>			

- définissant avec le ménage, la travailleuse sociale Logement-Hébergement, les partenaires éventuels (notamment emploi), les objectifs partagés
- échangeant avec les ménages sur les différents sujets (enfance, insertion professionnelle...)
- réalisant avec les ménages les différentes démarches dans une perspective d'acquisition de la plus grande autonomie possible.

Il axe son travail autour des ouvertures de droits, des démarches administratives, de la santé, de l'enfance et de la scolarisation, des aspects budgétaires, de l'emploi... Il travaille en partenariat avec les autres acteurs intervenant auprès des ménages (Oiseau Bleu, Département...)

Le travail mené est réalisé soit dans le cadre de rendez-vous au bureau, de visites à domicile ou d'accompagnement physique.

Le travailleur social propose un accompagnement bienveillant, tenant compte d'une relation d'accompagnement déséquilibrée au regard de la précarité des familles. Il permet aux ménages de prendre toute leur place dans l'accompagnement tout en étant attentif au respect du cadre d'accompagnement formalisé dans le contrat global d'hébergement.

Le travailleur social est en capacité, à la demande de sa hiérarchie, de présenter les éléments nécessaires à la prise de décision.

Activité 2 : Participation à la mobilisation des partenaires susceptibles d'apporter une contribution aux objectifs de réduction du sans-abrisme (10%)

- En interne à la Métropole : liens avec les autres membres chargé de la réalisation de la mission résorption des campements et squats via la participation aux instances de gouvernance.
- Participation possible à des réunions nationales thématiques (DIHAL) et lien avec divers partenaires
- Mobilisation ponctuelle sur la construction de réponses aux autres publics
-

Pilotage de projet : 10%

O/N	Mission de référent *	% du poste	O/N	Missions de sécurité	% de poste
N	Référent Système info territorial	0		Chargé de premiers secours	0
N	Référent communication interne	0		...	
N	Référent participation	15		

* Cf. fiche transversale descriptive des missions de référent-e

COMPETENCES ET TECHNICITES EXIGEEES PAR LE POSTE

Compétences	Niveaux de maîtrise				Compétences transversales à développer (6mois)	
	1	2	3	4	oui	non
CONNAISSANCES						
Connaître le fonctionnement et l'organisation des collectivités territoriales et de l'intercommunalité	x					
Connaissance des politiques sociales			x			
Connaissance des publics en situation de grande précarité et de leurs difficultés				x		
connaissance des divers réseaux et procédures liés à l'accès aux droits : santé, scolarisation, emploi, hébergement/logement, etc.,				x		
connaissance de la législation en lien avec le droit au séjour des étrangers en France			x		x	
SAVOIR FAIRE						
Suivre et actualiser les tableaux de bords		x				
Capacité à gérer les imprévus et à rechercher des solutions			x			
Gestion de conflits et positionnement adéquat				x		
SAVOIR ETRE						
Respecter la confidentialité des informations traitées				x		
Rigueur / Organisation / Méthode / Pragmatisme			x			
Aptitude et appétence relationnelle avec des ménages en difficulté				x		
Autonomie et reporting		x				
Travail en équipe			x			

Légende : 1 : Elémentaire 2 : Pratique 3 : Maitrise 4 : Expertise

Internes :

- Au sein du service, lien avec les autres professionnels intervenant sur la résorption des campements et de la mise en œuvre du Logement d'Abord.
- La Direction Emploi-Insertion

Externes :

- Les services des communes/CCAS concernés par l'activité du dispositif d'insertion
- Les services du conseil départemental
- Les associations : Oiseau Bleu (Pops, VIAE38), Unis-Cités...
- Les organismes sociaux (CAF, CPAM...)

3. CONDITIONS D'EXERCICE / MOYENS MATERIELS ET FINANCIERS

Lieu de travail : Immeuble le Forum 3 boulevard Malakoff 38 000 Grenoble-Alpes Metropole - mobilité sur le territoire sur les ¾ du temps de travail

Temps et horaires de travail : Règlement de la Métropole

Rémunération : selon le cadre d'emploi + régime indemnitaire de la collectivité

Equipements : ordinateur portable, téléphone, tablette numérique...

Logiciels métier : 1/ Système national d'enregistrement

4. PROFIL REQUIS

Statut : cadre d'emploi Assistant territorial socio-éducatif

Formation / Diplôme et qualifications nécessaires : Diplôme d'Etat de Travailleur Social/ de CESF/Chargé de mission sociale

Expérience souhaitée : en association/acteur de l'hébergement/collectivité (CCAS, conseil départemental)

5. EVOLUTIONS POSSIBLES DU POSTE (OBJECTIF GPEC)

Le profil de poste est susceptible d'évoluer (au vu des missions du service).

6. INDICATEURS D'ACTIVITE / DE RESULTAT / DE SATISFACTION

- Evaluation de l'activité du service d'accueil et d'information métropolitain
- Délai moyen de rendez-vous
- Qualité de la saisine dans le SNE (indicateurs de suivi de l'Etat)
- Qualité des mesures préconisées et du nombre de ménages bénéficiant d'une attribution in fine.

Identité de l'agent-e			Date de début	Date de fin
<i>Nom / Prénom</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Grade</i>		
Signature			Du responsable	De l'agent

Validation de la DRH	
<i>Nom / Prénom</i>	Signature

